

# ADDITIF Novembre 2021

## RÉFÉRENTIEL APSAD R7 – Détection automatique d'incendie Règle d'installation et de maintenance. (Édition Juin 2021)

Reformulation des derniers paragraphes du § 6.5 Opérations incombant à l'utilisateur

### Remplacer les paragraphes

Si l'exploitant souhaite utiliser les informations fournies par le système de détection incendie via un réseau informatique, il est recommandé de prendre les mesures nécessaires en matière de cybersécurité afin de protéger l'installation de détection incendie des attaques extérieures.

Le référentiel APSAD D32 *Cybersécurité - Document technique pour l'installation de systèmes de sécurité ou de sûreté sur un réseau informatique* pourra alors être appliqué. Ce document technique définit les exigences techniques minimales auxquelles doivent répondre les systèmes de sécurité et/ou de sûreté raccordés à un réseau IP pour garantir un niveau de résistance aux attaques numériques dans des circonstances préalablement établies.

### Par

Si l'installation comporte des liaisons utilisant le protocole internet (IP), l'exploitant peut être dans la nécessité de prendre des mesures en matière de cybersécurité afin de limiter les risques liés à des attaques extérieures.



Prévention et maîtrise des risques

**CNPP Éditions**

Route de La Chapelle Réanville

CD 64 – CS 22265 – F 27950 SAINT-MARCEL Cedex

Tél. : +33 (0)2 32 53 64 34

Fax : +33 (0)2 32 53 64 80

editions@cnpp.com